

**ENVOI PAR COURRIEL**

Le 19 octobre 2018

**Objet : Demande d'accès à l'information**  
**Notre dossier : 1561-01-0002**

---

Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que notre organisme a reçu le 9 octobre dernier votre demande d'accès, visant à obtenir le nombre de passagers d'octobre 2017 à septembre 2018 à L'Isle-aux-Grues et à Grosse Île.

Vous trouverez ci-joint les statistiques d'achalandage, de la façon dont la Société des traversiers du Québec les compile, d'octobre 2017 à septembre 2018 pour la traverse de L'Isle-aux-Grues qui vous sont transmises pour que vous puissiez compléter vos tableaux.

Nous ne pouvons vous transmettre les statistiques pour les croisières à Grosse Île puisqu'elles ne dépendent pas de la Société des traversiers du Québec mais de Croisières Lachance (membre du groupe Croisières AML) en vertu des articles 1 et 9 de Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c.A-2.1, qui prévoient ce qui suit :

*«1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.*

*Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.*

*9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.*

*Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature. »*

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous

pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate  
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j.    Avis de recours  
          Documents demandés

Traverse L'Isle-aux-Grues–Montmagny												
<i>Nombre de passagers</i>												
Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018*	Février 2018*	Mars 2018*	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juillet 2018	Août 2018	Septembre 2018	Total
3211	2549	604	0	0	0	350	4321	6588	10238	9919	4966	42746

\* Cette traverse étant saisonnière, elle n'est pas en fonction durant ces mois de l'année